CONCOURS EXTERNE DE CONTRÔLEUR DES FINANCES PUBLIQUES · CATÉGORIE B

Analyse de dossier

La méthode complète de l'épreuve écrite n° 1, de la lecture du sujet à l'avis argumenté, avec deux sujets entièrement corrigés : la session 2026 et le sujet zéro.

3 h	coef. 4	20 p.	< 5/20
durée de l'épreuve	l'épreuve la plus lourde de l'écrit	au plus de dossier	note éliminatoire

LA MÉTHODE

- AD1 L'épreuve en bref et la gestion du temps
- AD2 Lire le sujet et exploiter le dossier
- AD3 Construire et rédiger une réponse structurée
- AD4 Réussir l'avis argumenté

LE SUJET 2026 CORRIGÉ · LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- AD5 Analyse du sujet et corrigé de la question 1
- AD6 Corrigé de la question 2 : les leviers mis en place
- AD7 Corrigé de l'avis argumenté : sensibiliser les jeunes

LE SUJET ZÉRO CORRIGÉ · L'INDUSTRIE DU CINÉMA

- AD8 Analyse du sujet et corrigé de la question 1
- AD9 Corrigé de la question 2 et de l'avis argumenté

Établi d'après l'arrêté du 1er juillet 2024 et les sujets publics (session 2026 et sujet zéro).

Ressource gratuite : partage libre, revente interdite.
Initiative indépendante : ce document n'est pas une publication officielle de la DGFiP.

L'Essentiel Concours

Version 1.1 · novembre 2026

Licence CC BY-NC-ND 4.0 · L'Essentiel Concours

contact@lessentiel-concours.fr

L'épreuve en bref et la gestion du temps

Ce que prévoient les textes, la forme du sujet et un minutage pour les 3 heures

La définition officielle. L'épreuve consiste à répondre à des questions, à partir d'un dossier documentaire, sur un sujet contemporain en matière sociale, économique ou financière. L'une des questions demande un **avis argumenté**.

Le cadre. Épreuve obligatoire et commune à tous les candidats. Durée : 3 heures. Coefficient : 4. Le dossier ne dépasse pas 20 pages. Toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire.

Ce que le jury évalue. Vos qualités d'expression, de synthèse, d'analyse et de réflexion, cette dernière étant mesurée par l'avis argumenté.

La forme du sujet : l'exemple de la session 2026

Question	Ce qui est demandé	Longueur
Question 1 · dossier	Présenter de manière structurée les causes de l'accidentologie en France et les catégories de personnes concernées	1 page au plus
Question 2 · dossier	Exposer les leviers mis en place pour lutter contre la mortalité routière	2 pages au plus
Question 3 · avis argumenté	« Selon vous », quelles actions pourraient renforcer la sensibilisation des jeunes aux risques routiers ? Documents et réflexion personnelle	2 pages au plus

Le nombre de questions et les longueurs peuvent changer d'une session à l'autre : seul l'énoncé fait foi, et la limite de pages doit être respectée impérativement.

Le minutage conseillé par le guide officiel

Durée	Étape	Ce que vous faites
15 min	1. Découverte	Lire tout le sujet, repérer les mots-clés de chaque question, survoler la liste des documents et leurs titres.
10 min	2. Analyse des questions	Décortiquer chaque énoncé : consignes de fond (quoi traiter) et de forme (structure, nombre de pages).
50 min	3. Exploitation du dossier	Lire les documents en temps limité, prendre des notes reformulées, classer les idées par question.
1 h 40	4. Rédaction	Rédiger directement au propre, introduction et développement structuré, copie aérée et lisible.
5 min	5. Relecture	Traquer les fautes d'orthographe, les mots oubliés, les phrases inachevées.

L'astuce rapide · Répartissez la rédaction selon les pages demandées. Sur le modèle 2026 (1 + 2 + 2 pages), comptez environ 20 minutes par page : 20 minutes pour la question 1, 40 minutes pour chacune des deux autres.

Les règles matérielles de la copie

Le support. Vous composez uniquement sur les copies officielles au format A3, avec un stylo à bille bleu ou noir. Encre effaçable, surligneur et stylos de couleur sont interdits sur la copie. Seul le correcteur de type ruban est admis, avec parcimonie.

La pagination. Chaque copie porte son numéro et le total : 01/05, 02/05… 05/05. Le pavé d'identification est rempli en majuscules, sans rature.

L'anonymat. Aucun nom, aucune signature, aucune initiale, aucun lieu, même fictif, dans le corps de la copie. Le sujet et le brouillon ne sont jamais corrigés.

Les pièges classiques

Dépasser la longueur imposée : « 1 page au maximum » est une consigne de forme notée. Une réponse trop longue montre que vous ne savez pas synthétiser.

Sacrifier la dernière question : l'avis argumenté arrive souvent en fin de sujet. Si le temps manque, c'est lui qui disparaît. Tenez votre minutage.

Rédiger tout au brouillon : vous n'en aurez pas le temps. Au brouillon, seulement le plan détaillé et l'introduction.

Signer ou se présenter : une signature ou un nom, même inventé, rompt l'anonymat de la copie.

Entraînez-vous : 5 QCM · une seule bonne réponse

1. Quelles sont la durée et le coefficient de l'épreuve d'analyse de dossier ?
A. 3 heures, coefficient 4 · B. 4 heures, coefficient 7 · C. 3 heures, coefficient 2 · D. 2 heures, coefficient 4

2. Le dossier documentaire ne peut pas dépasser :
A. 10 pages · B. 15 pages · C. 20 pages · D. 30 pages

3. Une note est éliminatoire lorsqu'elle est inférieure à :
A. 4 sur 20 · B. 5 sur 20 · C. 6 sur 20 · D. 8 sur 20

4. Dans le découpage proposé par le guide officiel, la rédaction dure environ :
A. 50 minutes · B. 1 heure · C. 1 heure 40 · D. 2 heures 20

5. Sur la copie, il est permis d'utiliser :
A. un surligneur · B. un stylo à encre effaçable · C. un correcteur de type ruban · D. un stylo rouge pour les titres

Corrigés détaillés

1. A · 3 heures et coefficient 4. La réponse B correspond à la note de synthèse du concours interne d'inspecteur.

2. C · Le dossier ne peut excéder 20 pages ; celui de 2026 en comptait exactement 20.

3. B · Toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire.

4. C · 15 + 10 + 50 minutes de préparation, 1 heure 40 de rédaction et 5 minutes de relecture.

5. C · Le surligneur peut servir sur le sujet, jamais sur la copie. Seul le correcteur ruban est autorisé.

Lire le sujet et exploiter le dossier

Décortiquer chaque question, puis lire les documents pour y répondre et non pour les résumer

La règle d'or. On lit les questions avant les documents. Chaque document est ensuite lu avec une seule interrogation en tête : à quelle question m'aide-t-il à répondre ?

Décortiquer une question, c'est repérer trois éléments. Le **verbe de consigne**, qui dit ce qu'il faut faire. Les **mots-clés**, qui délimitent le sujet. Les **consignes de forme** : « de manière structurée », « 1 page au maximum ».

Les verbes de consigne et ce qu'ils attendent

Consigne	Ce que le correcteur attend
Présentez, exposez	Une description ordonnée et complète, tirée du dossier, sans jugement personnel.
Quels sont… ?	Un inventaire classé : regroupez les éléments en catégories plutôt qu'une liste à la suite.
Expliquez, analysez	Les causes, les mécanismes et les effets : le « pourquoi » et le « comment ».
Comparez	Les points communs puis les différences, critère par critère.
Selon vous, quel est votre avis	Une position personnelle, argumentée, appuyée sur le dossier et vos connaissances (fiche AD4).

Un exemple de décorticage : la question 1 de 2026

« Présentez de manière structurée les différentes **causes** et **catégories de personnes concernées** par l'accidentologie **en France**. (Réponse en 1 page au maximum) »

Ce qu'on en déduit. Deux objets à traiter, les causes et les victimes, qui donnent naturellement deux parties. Un cadre limité à la France : les chiffres mondiaux du plan de l'ONU ne servent qu'en accroche. Une réponse courte : pas de propositions, qui relèvent de la question 3.

Exploiter le dossier en 50 minutes

1. Situer chaque document. Nature, source et date : une statistique officielle de 2025, un article de presse locale et un plan international n'ont ni le même poids ni la même portée.

2. Lire avec un crayon. Soulignez sur le sujet les idées et chiffres utiles, et notez dans la marge le numéro de la question concernée.

3. Reformuler en notes. Une idée par ligne, dans vos mots, suivie du numéro du document : « hommes = 77 % des tués (doc 1) ».

4. Classer par idées, non par document. Regroupez les notes en grands thèmes : ces thèmes deviendront vos parties.

Lire chaque type de document

Type	Ce qu'il faut en tirer
Statistiques, infographie	Le champ (France métropolitaine ?), l'année, l'unité (nombre, %, taux par million d'habitants), l'évolution et les écarts les plus marqués.
Site officiel, texte réglementaire	La règle en vigueur, sa date d'effet et son objectif : « permis B à 17 ans depuis le 1er janvier 2024 ».
Rapport, plan d'action	Les objectifs chiffrés et les grandes familles de mesures : de quoi structurer une partie.
Article de presse locale	Un exemple concret qui illustre une idée générale. On ne bâtit jamais une partie sur lui seul.

Bien exploiter un chiffre

Citer, comparer, interpréter. « En 2024, 3 193 personnes sont mortes sur les routes de métropole, un niveau quasi stable (+0,8 %). Les 18-24 ans y sont surreprésentés, avec 97 tués par million d'habitants contre 48 en moyenne, soit un risque deux fois plus élevé. »

Choisir peu de chiffres, mais parlants. Deux ou trois données par partie suffisent ; une avalanche de pourcentages noie l'idée.

Les pièges classiques

Paraphraser les documents un par un : le guide officiel l'exclut. On analyse et on regroupe les idées.

Lire tout le dossier en détail avant de connaître les questions : vous perdez votre temps sur l'accessoire.

Utiliser un document pour la mauvaise question : les mesures existantes vont dans la question des « leviers », vos idées nouvelles dans l'avis.

Entraînez-vous : 5 QCM · une seule bonne réponse

1. Par quoi commencer le jour de l'épreuve ?
A. Lire le document 1 en détail · B. Lire toutes les questions · C. Rédiger l'introduction · D. Lire le document le plus long

2. « Présentez » demande avant tout :
A. un avis personnel · B. une description ordonnée tirée du dossier · C. une liste de propositions · D. un résumé de chaque document

3. Vos notes de lecture doivent être classées :
A. par document · B. par ordre de lecture · C. par idée et par question · D. par longueur

4. Un article de presse locale sert surtout à :
A. fonder une partie entière · B. illustrer une idée par un exemple · C. remplacer les statistiques · D. rien

5. « 97 tués par million d'habitants » est :
A. un nombre de victimes · B. un pourcentage · C. un taux, qui permet de comparer des groupes de tailles différentes · D. une évolution

Corrigés détaillés

1. **B** · Les questions orientent toute la lecture du dossier.
2. **B** · « Présentez » appelle une restitution structurée, sans jugement personnel.
3. **C** · Le classement par idée donne directement le plan ; par document, il mène à la paraphrase.
4. **B** · Un fait local illustre une tendance, il ne la démontre pas.
5. **C** · Rapporté à la population, le taux neutralise l'effet de taille des groupes.

Construire une réponse structurée

L'introduction, le plan, les paragraphes et la longueur imposée

Ce que demande le guide officiel. Une réponse structurée comprend une **introduction** et un **développement en une ou deux parties**, éventuellement divisées en sous-parties. Faire apparaître le plan par des titres est libre, sauf si l'énoncé l'exige.

Il n'existe pas un plan unique. C'est la formulation de la question qui guide vers le plan adapté, sauf si l'énoncé l'impose.

L'introduction en quatre temps

Étape	Rôle	Exemple · question 1 de 2026
Accroche	Un fait ou un chiffre qui situe l'enjeu	« En 2024, 3 193 personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine. »
Cadrage	Définir les termes et le champ	« L'accidentologie étudie les accidents de la route, leurs causes et leurs victimes. »
Problématique	Reformuler la question	« Quels facteurs expliquent ces drames, et quels usagers en sont les premières victimes ? »
Annonce	Dire le plan en une phrase	« Les causes seront présentées avant les catégories de personnes concernées. »

Les plans qui reviennent le plus

Plan	Pour quelle question
Causes / effets	Expliquer un phénomène : « pourquoi », « quelles conséquences »
Constat / réponses	Une situation puis les mesures prises pour y répondre
Prévenir / sanctionner	Les leviers d'une politique publique : éducation et sensibilisation, puis contrôle et répression
Acquis / limites	Évaluer un dispositif : ce qui fonctionne, puis ce qui reste à améliorer
Deux objets	La question nomme deux éléments (causes et victimes) : une partie pour chacun

Le paragraphe et la longueur

Un paragraphe = une idée. Énoncez l'idée, expliquez-la, appuyez-la d'un chiffre ou d'un exemple du dossier, puis enchaînez vers la suivante. Allez à la ligne avec un alinéa à chaque nouvelle idée.

Calibrer la longueur. En écriture manuscrite, une page de copie représente en ordre de grandeur 25 à 30 lignes, soit 250 à 300 mots. Une réponse d'une page tient donc en une introduction de 3 ou 4 lignes et deux parties d'environ 10 lignes.

La conclusion n'est pas exigée par le guide. Une phrase de clôture reste utile, surtout pour l'avis argumenté.

Le style attendu et les connecteurs logiques

Un style neutre et clair. Des phrases courtes, un vocabulaire précis, pas de familiarités ni d'abréviations (« gouv. », « env. »). Les questions sur le dossier se traitent sans « je » ; il est réservé à l'avis argumenté.

Les documents nourrissent la réponse sans la remplacer. Vous pouvez signaler une source entre parenthèses, « (doc. 1) », avec mesure. Ne recopiez jamais de longs passages.

Pour…	Connecteurs
Ajouter	de plus, en outre, par ailleurs, également
Opposer	cependant, toutefois, en revanche, néanmoins
Expliquer	en effet, car, puisque, dans la mesure où
Conclure	ainsi, dès lors, par conséquent, en définitive
Illustrer	ainsi, à titre d'exemple, comme le montre…

Les pièges classiques

Le plan « document par document » : c'est de la paraphrase déguisée, sanctionnée.

L'introduction trop longue : sur une page, quatre lignes suffisent.

Les tirets et le style télégraphique : la réponse est rédigée en phrases complètes, même si le plan apparaît.

Entraînez-vous : 5 QCM · une seule bonne réponse

1. Selon le guide officiel, une réponse structurée comporte :
A. une introduction et un développement en une ou deux parties · B. trois parties obligatoires · C. un plan apparent obligatoire · D. un tableau de synthèse

2. Quel élément ne figure pas dans une introduction ?
A. l'accroche · B. l'annonce du plan · C. le développement détaillé des arguments · D. la reformulation de la question

3. Quel connecteur marque une opposition ?
A. en outre · B. en revanche · C. ainsi · D. en effet

4. Pour une question « Quels leviers ont été mis en place ? », le plan le plus adapté est :
A. causes / conséquences · B. prévenir / sanctionner · C. passé / avenir · D. document 1 / document 2

5. Dans une réponse limitée à une page, vous écrivez environ :
A. 80 mots · B. 250 à 300 mots · C. 600 mots · D. autant que nécessaire

Corrigés détaillés

1. A · Introduction et une ou deux parties ; le plan apparent est facultatif sauf consigne contraire.

2. C · L'introduction annonce les idées ; elle ne les développe pas.

3. B · « En revanche » oppose ; « en outre » ajoute, « en effet » explique, « ainsi » conclut ou illustre.

4. B · Les leviers d'une politique publique se répartissent bien entre prévention et contrôle-sanction.

5. B · Ordre de grandeur pour une page manuscrite ; la limite de longueur s'impose toujours.

Réussir l'avis argumenté

La nouveauté de l'épreuve rénovée : donner son opinion, la justifier et la nuancer

Ce que dit le guide officiel. Il s'agit de mettre en avant votre propre opinion. Toutes les opinions sont acceptables dès lors qu'elles sont argumentées, justifiées et objectives, exprimées avec pondération et dans le respect des lois.

Les sources de l'avis. Vos connaissances personnelles sont sollicitées ; le dossier est une aide et une base de réflexion, pas une limite. Un avis qui se contente de réciter le dossier passe à côté de la question.

La structure d'un avis argumenté

Partie	Contenu
Introduction	L'enjeu en une phrase, la question reformulée, puis votre position annoncée clairement : « Il me semble que… reposerait sur deux axes. »
Premier axe	Deux ou trois arguments ou propositions, chacun développé dans son paragraphe.
Second axe	Un autre angle (autre public, autre acteur, autre moment) ; c'est aussi la place des conditions de réussite et des limites.
Conclusion	Le rappel de votre position en une ou deux phrases, et éventuellement une ouverture.

Construire une proposition qui convainc

1. Le constat : appuyez-vous sur un fait ou un chiffre. « Les 18-24 ans ont un risque d'être tués deux fois supérieur à la moyenne. »

2. La proposition : une mesure concrète, avec son public et son acteur. « Généraliser dans chaque lycée une séance de simulateur de conduite animée par des forces de l'ordre. »

3. Le bénéfice attendu : pourquoi elle marcherait. « Vivre le danger marque davantage qu'un discours. »

4. La nuance : coût, faisabilité, limite. « Encore faudrait-il financer l'équipement, par exemple via les plans départementaux de sécurité routière. »

Les formulations qui donnent un avis sans excès

Affirmer : il me semble que, à mon sens, je suis convaincu que, j'estime nécessaire de…

Nuancer : encore faudrait-il que, cette mesure n'aurait de sens que si, il conviendrait toutefois de…

Trouver des idées en dix minutes

Passer en revue les acteurs. L'État, les collectivités territoriales, l'école, les familles, les entreprises, les associations, les usagers eux-mêmes : que pourrait faire chacun de plus ?

Passer en revue les leviers. Informer, former, inciter (récompense, coût réduit), équiper, contrôler, sanctionner. Une bonne réponse en combine plusieurs.

Regarder ailleurs. Une pratique d'un autre pays, d'une autre politique publique (santé, environnement) ou d'une collectivité donne un exemple concret et original.

Tester chaque idée. Est-elle concrète, réaliste en coût et en moyens, ciblée sur le bon public, et mesurable ?

Les pièges classiques

Recopier les mesures du dossier : la question demande ce qui pourrait *renforcer* l'existant. Partez des dispositifs décrits, puis allez au-delà.

Donner un avis sans argument : « il faudrait plus de prévention » ne vaut rien sans le pourquoi et le comment.

Les positions excessives ou polémiques : pas d'attaque contre une personne, un parti ou une institution ; restez pondéré et dans le respect des lois.

Oublier le « je » ou le noyer : l'avis s'assume clairement, une ou deux fois, sans tourner au témoignage.

Entraînez-vous : 5 QCM · une seule bonne réponse

1. Pour le guide officiel, une opinion est recevable si elle est :
A. conforme à celle du jury · B. argumentée, justifiée et objective · C. majoritaire dans l'opinion · D. tirée uniquement du dossier

2. Dans l'avis argumenté, le dossier documentaire :
A. ne doit pas être utilisé · B. est la seule source autorisée · C. est une aide et une base de réflexion · D. doit être résumé

3. Quelle proposition est la mieux formulée ?
A. Il faut faire plus pour les jeunes · B. Il faudrait sanctionner davantage · C. Une séance de simulateur en lycée, animée par les forces de l'ordre, rendrait le risque concret · D. Les jeunes sont imprudents

4. Où annoncer sa position ?
A. Dès l'introduction · B. Seulement en conclusion · C. Nulle part · D. Dans un post-scriptum

5. Quelle formulation introduit une nuance ?
A. Je suis certain que · B. Il est évident que · C. Encore faudrait-il que · D. Tout le monde sait que

Corrigés détaillés

1. **B** · Ce sont les trois critères posés par le guide, avec la pondération et le respect des lois.
2. **C** · Vos connaissances personnelles sont attendues ; le dossier sert d'appui.
3. **C** · Elle précise la mesure, le public, l'acteur et l'effet attendu.
4. **A** · Le correcteur doit connaître votre thèse dès le départ ; la conclusion la rappelle.
5. **C** · Elle pose une condition. Les autres formulations sont péremptoires.

Sujet 2026 : la sécurité routière

Analyse du sujet, tableau d'exploitation du dossier et données clés à retenir

Q1. Présentez de manière structurée les différentes causes et catégories de personnes concernées par l'accidentologie en France. *(1 page au maximum)*

Q2. Afin de lutter contre la mortalité routière, quels sont les leviers mis en place ? *(2 pages au maximum)*

Q3. À l'aide des documents et de votre réflexion personnelle : selon vous, quelles actions pourraient renforcer celles déjà mises en œuvre pour sensibiliser les jeunes aux risques routiers ? *(2 pages au maximum, réponse structurée et argumentée)*

Le tableau d'exploitation des 7 documents (20 pages)

Document	Ce qu'on en tire	Q1	Q2	Q3
1. Chiffres clés 2024, ONISR, mai 2025	Bilan, réseaux, modes de déplacement, âge, sexe, facteurs d'accidents	•		•
2. « Savoir rouler à vélo », La Dépêche, juin 2025	Un exemple local de formation des 6-11 ans		•	•
3. La voiturette, Sécurité routière, 2025	Règles, permis AM dès 14 ans, risques de l'alcool, du cannabis et du téléphone	•	•	•
4. Le continuum éducatif, éduscol, 2023	APER, SRAV, ASSR 1 et 2, demi-journée au lycée, conduite accompagnée		•	•
5. Plan mondial 2021-2030, ONU et OMS	Objectif de −50 % de tués et blessés graves, « système sûr », vitesse, infrastructures	•	•	
6. Mobilisation dans l'Oise, préfecture, 2023	Causes locales, contrôles, suspensions de permis, actions de prévention	•	•	•
7. Permis à 17 ans, Service public, déc. 2023	Permis B à 17 ans depuis le 1er janvier 2024		•	•

Les données clés à retenir

Le bilan 2024 (métropole). 3 193 tués (+0,8 %), 236 000 blessés dont 16 000 blessés graves. 60 % des tués hors agglomération, 32 % en agglomération, 8 % sur autoroute.

Les facteurs. Vitesse, alcool, inattention, stupéfiants. L'alcool multiplie par 18 le risque d'être responsable d'un accident mortel ; le téléphone multiplie par 4 le risque d'accident.

Les victimes. 77 % des tués sont des hommes. Les 18-24 ans : 97 tués par million d'habitants, deux fois la moyenne (48). Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, trottinettes, deux-roues motorisés) : 45 % des décès.

Le monde. Près de 1,3 million de morts par an : première cause de mortalité des enfants et des jeunes.

Le plan retenu et sa justification

La question nomme deux objets, les **causes** et les **catégories de personnes** : ils donnent les deux parties. « De manière structurée » invite à classer à l'intérieur de chaque partie : comportements puis environnement pour les causes ; sexe, âge et mode de déplacement pour les victimes. Les mesures de lutte sont gardées pour la question 2.

Proposition de corrigé rédigé (environ une page)

En 2024, 3 193 personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine, un bilan quasi stable (+0,8 %) auquel s'ajoutent 16 000 blessés graves. L'accidentologie, qui étudie les accidents de la route, leurs causes et leurs victimes, montre que ces drames tiennent d'abord à des comportements évitables, et qu'ils frappent certains usagers bien plus que d'autres.

I. Des causes avant tout comportementales

La vitesse reste le premier facteur des accidents mortels : dans l'Oise, en 2022, elle en explique 19 %, devant l'inattention (17 %) et l'alcool (15 %). Ces conduites démultiplient le danger : l'alcool multiplie par 18 le risque d'être responsable d'un accident mortel, le cannabis par 2, et téléphoner au volant multiplie par 4 le risque d'accident. Les écrans et autres distracteurs, comme le non-port de la ceinture, aggravent ce constat.

L'environnement de conduite pèse également. Six tués sur dix le sont hors agglomération, sur des routes où vitesse et chocs frontaux se combinent, contre 32 % en ville et 8 % sur autoroute.

II. Des victimes inégalement exposées

Les hommes représentent 77 % des tués et 84 % des présumés responsables d'accidents mortels. L'âge est un second facteur : les 18-24 ans, avec 97 tués par million d'habitants, courent un risque deux fois supérieur à la moyenne, tandis que les 75 ans et plus y sont 1,6 fois plus exposés.

Enfin, le mode de déplacement est déterminant. Si les occupants de voiture forment près de la moitié des tués (48 %), les usagers vulnérables, piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et deux-roues motorisés, représentent 45 % des décès. Les nouveaux véhicules prisés des adolescents, comme les voiturettes, ne sont pas épargnés : 30 morts en 2022, deux fois plus qu'en 2021.

Les points de vigilance

Rester dans le champ « en France » : le chiffre mondial de 1,3 million de morts ne peut servir qu'en accroche, et encore.

Ne pas lister tous les chiffres : les deux ou trois plus parlants par paragraphe suffisent.

Question 2 : les leviers mis en place

Plan prévenir / contrôler et sécuriser, puis corrigé rédigé d'environ deux pages

Le piège de la question. « Mis en place » : on présente l'existant décrit par le dossier, sans propositions, gardées pour la question 3. Les leviers se rangent en deux familles : agir sur les comportements par l'éducation et la sensibilisation, puis par le contrôle, la sanction et la sécurisation du système routier.

Proposition de corrigé rédigé

Avec 3 193 tués en 2024, la mortalité routière reste un enjeu majeur de santé publique. L'Organisation des Nations unies s'est fixé l'objectif de réduire de moitié le nombre de tués et de blessés graves entre 2021 et 2030. Pour y parvenir, les pouvoirs publics combinent des leviers de prévention, qui visent à former et à sensibiliser les usagers, et des leviers de contrôle et de sécurisation de la route.

I. Prévenir : éduquer, former et sensibiliser tout au long de la vie

A. Un continuum éducatif de l'école au permis

L'éducation à la sécurité routière est un enseignement obligatoire, de la maternelle au lycée. L'attestation de première éducation à la route valide les acquis de l'école, tandis que le programme « Savoir rouler à vélo » apprend aux 6-11 ans à circuler en autonomie, comme à Aussillon, où les élèves ont suivi une dizaine de séances avec la police municipale. Au collège, les attestations scolaires de sécurité routière de niveau 1 et 2 sont passées en 5e et en 3e ; au lycée et en CFA, une demi-journée de sensibilisation est obligatoire pour tous les entrants.

La formation à la conduite s'est elle aussi adaptée. Le permis AM, accessible dès 14 ans après huit heures de pratique, ouvre la conduite des cyclomoteurs et des voiturettes. L'apprentissage anticipé de la conduite est possible dès 15 ans, et depuis le 1er janvier 2024, le permis B peut être obtenu à 17 ans.

B. Des actions de sensibilisation ciblées

Les préfectures mènent des actions au plus près des publics. Dans l'Oise, cent actions ont été conduites en 2022 : 66 journées en milieu scolaire ont touché 9 900 élèves, auxquelles s'ajoutent des opérations « SAM » contre l'alcool au volant, des interventions en entreprise et auprès des motards. Le plan départemental d'actions de sécurité routière finance en outre, par appel à projets, les initiatives locales.

II. Contrôler, sanctionner et rendre le système routier plus sûr

A. Des contrôles renforcés et des sanctions dissuasives

La présence des forces de l'ordre sur les routes constitue un levier direct. Dans l'Oise, l'équivalent de 70 gendarmes et policiers à temps plein a été mobilisé en 2022, un effort en hausse de plus de 4 %. Ces contrôles débouchent sur des suspensions administratives du permis prononcées par le préfet : 3 000 en 2022, soit 3,7 % de plus qu'en 2021, sans préjudice des poursuites pénales.

Les sanctions visent les comportements les plus dangereux. La conduite après usage de stupéfiants est un délit puni jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 4 500 € d'amende ; la conduite sous l'emprise de l'alcool peut entraîner une interdiction de conduire de cinq ans ; téléphoner au volant expose à une amende pouvant atteindre 750 €.

B. Une approche globale du « système sûr »

Le plan mondial 2021-2030 invite à ne plus faire reposer la sécurité sur le seul conducteur. Il recommande d'abord de maîtriser la vitesse, facteur de risque transversal : 30 km/h dans les zones urbaines denses, 80 km/h au plus sur les routes rurales sans séparation centrale. Il préconise ensuite des infrastructures qui protègent les usagers, comme les ronds-points, les ralentisseurs ou les pistes cyclables séparées, et des véhicules plus sûrs, équipés de limiteurs ou d'adaptation intelligente de la vitesse.

La réglementation s'adapte enfin aux nouveaux usages. Les voiturettes, prisées des adolescents, sont interdites sur autoroute et voie rapide sous peine d'une amende de 1 500 € et d'une confiscation du véhicule ; elles doivent être immatriculées, assurées et soumises au contrôle technique, et leurs occupants doivent porter la ceinture.

Prévention et contrôle forment ainsi un ensemble cohérent. Comme le souligne la préfecture de l'Oise, la responsabilité d'éviter les accidents appartient toutefois aussi à chaque usager, ce qui invite à renforcer encore la sensibilisation, en particulier celle des jeunes.

Pourquoi ce corrigé fonctionne

Il croise les documents. Chaque sous-partie mobilise plusieurs sources : éduscol, la presse locale et Service public pour la formation ; la préfecture et la Sécurité routière pour les sanctions ; le plan de l'ONU pour le système sûr.

Il reste dans l'existant. Aucune proposition nouvelle n'y figure : elles sont réservées à l'avis argumenté.

Il prépare la question suivante. La dernière phrase amorce la réflexion sur la sensibilisation des jeunes.

Les points de vigilance

Ne pas réduire les leviers à la répression : le dossier fait une large place à l'éducation, qui doit occuper la moitié de la réponse.

Respecter les deux pages : mieux vaut deux exemples précis par sous-partie qu'un inventaire complet.

Question 3 : l'avis argumenté corrigé

Renforcer la sensibilisation des jeunes aux risques routiers : une proposition de copie parmi d'autres possibles

Décorticage. « Selon vous » : un avis personnel est exigé. « Renforcer celles déjà mises en œuvre » : on part de l'existant (continuum éducatif, actions préfectorales) pour aller au-delà. « Sensibiliser » : on reste sur la prévention, pas sur la sanction. « Les jeunes » : des enfants aux jeunes conducteurs, avec un accent sur les 18-24 ans, les plus exposés.

Le plan retenu. I. Rendre la sensibilisation plus concrète et plus proche des usages des jeunes. II. La prolonger au-delà du lycée et y associer tous les acteurs, sans négliger les conditions de réussite.

Proposition de corrigé rédigé

Les 18-24 ans courent un risque d'être tués sur la route deux fois supérieur à la moyenne. Pourtant, l'école leur offre un continuum éducatif complet, de l'attestation de première éducation à la route jusqu'à la demi-journée de sensibilisation au lycée. Il me semble que ces dispositifs, solides sur le papier, gagneraient à devenir plus concrets et à accompagner les jeunes au-delà de l'école, au moment où ils prennent réellement le volant.

I. Une sensibilisation plus concrète et plus proche des usages des jeunes

D'abord, le risque doit être vécu plutôt qu'expliqué. Des simulateurs de conduite, des lunettes reproduisant l'effet de l'alcool ou des démonstrations de choc à faible vitesse marquent davantage qu'un discours. Ces ateliers pourraient être généralisés dans chaque lycée et CFA, en s'appuyant sur les forces de l'ordre et les associations déjà mobilisées par les préfectures, comme dans l'Oise.

Ensuite, le message gagnerait en force s'il était porté par des pairs ou des victimes. Des étudiants formés comme ambassadeurs de la sécurité routière, ou le témoignage de jeunes blessés, toucheraient plus directement un public qui se méfie des discours d'autorité.

Enfin, la prévention doit suivre l'évolution des usages. Les trottinettes électriques, les voiturettes conduites dès 14 ans ou le téléphone, qui multiplie par quatre le risque d'accident, sont au cœur du quotidien des adolescents. À mon sens, des campagnes diffusées sur les réseaux sociaux qu'ils utilisent, avec des formats courts, compléteraient utilement les actions menées en classe.

II. Une sensibilisation prolongée au-delà de l'école et partagée par tous les acteurs

La sensibilisation s'arrête aujourd'hui pour l'essentiel à l'entrée au lycée, alors que le risque culmine entre 18 et 24 ans. Je suis convaincu qu'elle devrait suivre les jeunes là où ils se trouvent ensuite : universités, missions locales, entreprises qui accueillent des apprentis, ou encore la journée défense et citoyenneté, qui réunit chaque génération et pourrait accueillir un module court de prévention.

Les jeunes conducteurs méritent aussi un accompagnement après le permis, désormais possible dès 17 ans. Une formation complémentaire quelques mois après l'examen, encouragée par une réduction de prime négociée avec les assureurs, ancrerait les bons réflexes. Les familles ont également un rôle : une réunion de sensibilisation destinée aux accompagnateurs de la conduite accompagnée les aiderait à transmettre des pratiques sûres.

Encore faudrait-il réunir deux conditions. Ces actions ont un coût, que les plans départementaux de sécurité routière et des partenariats avec les assureurs, à l'image de celui noué à Aussillon, pourraient partager. Elles devraient surtout être évaluées, par exemple au regard de l'évolution de l'accidentalité des 18-24 ans, afin de ne conserver que celles qui font leurs preuves.

En définitive, il me semble que la sensibilisation des jeunes gagnerait à devenir plus concrète et plus continue. Plutôt que de multiplier les messages, il s'agit de les rendre vivants et de les prolonger jusqu'au moment où le risque est le plus fort.

Votre grille d'auto-évaluation

Critère	Question à vous poser	OK
Position claire	Mon avis est-il annoncé dès l'introduction et rappelé en conclusion ?	☐
Lien avec l'existant	Mes propositions renforcent-elles des mesures du dossier, sans les recopier ?	☐
Propositions concrètes	Chacune précise-t-elle le public, l'acteur et l'effet attendu ?	☐
Connaissances personnelles	Ai-je apporté au moins une idée ou un exemple absent du dossier ?	☐
Nuance	Ai-je évoqué une limite, un coût ou une condition de réussite ?	☐
Forme	Deux pages au plus, une introduction, deux axes, une langue correcte ?	☐

Les points de vigilance

Ne pas glisser vers la répression : la question porte sur la sensibilisation. Des contrôles accrus seraient hors sujet ici.

D'autres avis sont recevables : ce corrigé n'est qu'une proposition. Toute position argumentée, pondérée et respectueuse des lois est acceptée.

Le sujet zéro : l'industrie du cinéma

Analyser le sujet, classer les documents, puis le corrigé proposé de la question 1

Le sujet. Un dossier de 7 documents sur l'industrie du cinéma en France, et trois questions : **1.** présenter de manière structurée un état des lieux de l'industrie du cinéma (2 pages au plus) ; **2.** les leviers et dispositifs de soutien au cinéma français (1 page) ; **3.** l'avis argumenté : « l'industrie du cinéma peut-elle résister à l'essor des plateformes de vidéo à la demande ? » (2 pages).

1 · Lire les consignes avant le dossier

« État des lieux » appelle un constat chiffré et équilibré : les atouts *et* les fragilités, sans proposer de solutions, qui relèvent de la question 2. **« De manière structurée »** impose un plan apparent, avec titres. **« Leviers et dispositifs »** appelle un inventaire classé : acteurs, outils financiers, outils réglementaires. **« Selon vous »** autorise une prise de position, à condition de l'argumenter.

2 · Classer les documents par usage

Doc.	Source	Ce qu'il apporte
1	Radio France, 12/10/2022	La crise des salles : 7,38 millions d'entrées en septembre 2022, plus d'un tiers de moins qu'en 2019 ; moins de grands succès.
2	Cineuropa, 10/01/2023	Le cinéma français à l'étranger : 167,4 M€ de recettes et 27 millions d'entrées en 2022 ; 6,5 % des films sur les plateformes.
3	Le Monde, 22/06/2022	Près de 19 milliards d'euros perdus par les cinémas européens en deux ans de Covid.
4	Sénat, avis PLF 2023	Les finances du CNC, le plan de soutien de 430 M€, la chronologie des médias, la baisse de fréquentation et ses causes.
5	Chronique radio, 01/11/2022	Les retombées locales des tournages : 1 € de subvention en rapporte 10 ; le tourisme de cinéma.
6	Le Journal de l'économie, 07/02/2023	Un point de vue critique : part de marché du cinéma français à 40,5 %, essor de Netflix et Disney+.
7	CNC, bilan 2023	Les séries statistiques : 213,2 millions d'entrées en 2019, 65,3 en 2020, 152,1 en 2022, 180,4 en 2023.

Le temps · Environ 45 minutes de lecture et de tri, 50 minutes pour la question 1, 30 pour la question 2, 45 pour l'avis, 10 de relecture. Répartissez les chiffres au brouillon par question avant de rédiger : chaque document sert au moins deux fois.

Question 1 · L'état des lieux de l'industrie du cinéma en France

Introduction. De la production à la diffusion en salles, en passant par la distribution et l'exportation, l'industrie du cinéma est en France un secteur économique et culturel majeur, encadré depuis 1946 par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Solide et reconnue (I), elle sort pourtant fragilisée de la crise sanitaire et doit affronter de nouveaux usages (II).

I. Une industrie solide et reconnue

A. Une production qui s'exporte. En 2022, les films français ont réalisé **167,4 M€** de recettes à l'étranger, soit 27 millions d'entrées (doc. 2) : sept films y ont dépassé le million d'entrées, l'Europe occidentale réunit 45,2 % des entrées et l'Allemagne en est le premier marché (2,82 millions). Le cinéma français est aussi présent sur les plateformes (6,5 % des films disponibles, sept titres dans le top 10 des films non anglophones de Netflix), et ses studios d'animation comptent parmi les meilleurs du monde (doc. 6).

B. Un modèle structuré. Le CNC finance la filière grâce à des taxes affectées ; la chronologie des médias protège l'exploitation en salles avant la diffusion à la télévision ou en ligne (doc. 4). Le prix de la place reste accessible : 7,20 € la place en moyenne en 2022, 7,39 € en 2023 (doc. 7).

II. Une industrie fragilisée

A. Le choc de la crise sanitaire. La fermeture des salles a fait chuter la fréquentation de 213,2 millions d'entrées en 2019 à 65,3 millions en 2020 et 95,5 millions en 2021 (doc. 7). En Europe, les pertes atteignent près de 19 milliards d'euros en deux ans (doc. 3). La reprise est réelle mais incomplète : 152,1 millions d'entrées en 2022, soit 26,9 % de moins qu'en 2019 (doc. 2 et 6), puis 180,4 millions en 2023.

B. Des usages qui changent. Les plateformes ont profité des confinements : Netflix est passé de 6 à plus de 10 millions d'abonnés en France entre 2019 et 2021 (doc. 4). Les grands succès se raréfient (doc. 1), la part de marché des films français tombe à 40,5 % en 2022, la plus faible depuis dix ans (doc. 6), et les salles subissent la hausse de leurs coûts : l'énergie passe de 5-10 % à 15-20 % de leurs charges (doc. 4).

Conclusion. Le cinéma français dispose d'atouts rares, mais la crise sanitaire a accéléré des mutations profondes : la question n'est plus seulement de retrouver le public d'avant 2020, mais de s'adapter à de nouvelles façons de voir des films.

Sujet zéro : soutiens et avis

Le corrigé proposé de la question 2 et un avis argumenté rédigé

Question 2 · Les leviers et dispositifs de soutien

Introduction. Le cinéma français bénéficie d'un soutien public ancien, renforcé pendant la crise sanitaire. Il repose sur des outils financiers (I) et sur une régulation qui associe les nouveaux acteurs et les territoires (II).

I. Des soutiens financiers publics

Le CNC, établissement public placé auprès du ministère de la Culture, redistribue des **taxes affectées** (sur les billets, la télévision et la vidéo) : 625,9 M€ en 2021, 710,8 M€ prévus en 2023 (doc. 4). Ses fonds de soutien automatique et sélectif financent la production, la distribution et les salles.

Un plan de crise de **430 M€** a soutenu la filière pendant la pandémie, dont 277 M€ de dotations exceptionnelles en 2021 (doc. 4).

Les dispositifs fiscaux : un **crédit d'impôt** pour les productions tournées en France, qui a contribué à porter les dépenses de tournage à 2,8 Md€ en 2021, en hausse de 33 % sur 2019 ; les **SOFICA**, sociétés de financement du cinéma, qui ouvrent aux particuliers une réduction d'impôt sur le revenu.

II. Une régulation qui associe tous les acteurs

La chronologie des médias (accord du 24 janvier 2022) réserve l'exclusivité aux salles pendant 4 mois, puis ouvre la diffusion à Canal+ à 6 mois, aux plateformes par abonnement à 15 ou 17 mois et aux chaînes gratuites à 22 mois (doc. 4).

Les plateformes contribuent : depuis la transposition de la directive « Services de médias audiovisuels » (ordonnance du 21 décembre 2020, décret du 22 juin 2021), les plateformes comme Netflix ou Disney+ sont soumises à des obligations de financement d'œuvres françaises et européennes, notamment de films (doc. 4).

Les collectivités territoriales financent et accueillent les tournages pour leurs retombées : en Occitanie, une aide de 90 000 € a généré 900 000 € de dépenses locales (doc. 5). S'y ajoutent les campagnes de promotion des salles, comme celle lancée par la profession à l'automne 2022.

Question 3 · L'avis argumenté

Le jury évalue la pertinence des arguments, la force de conviction et la qualité de l'écrit, pas la position choisie. Voici une proposition, défendant une résistance conditionnelle.

Introduction. En 2022, *Avatar* a réuni 6,8 millions de spectateurs en salles, pendant que Disney+ et Netflix dépassaient chacun 230 millions d'abonnés dans le monde (doc. 6). Les plateformes ont-elles condamné les salles ? Je pense que l'industrie du cinéma peut résister, car elle garde des atouts que les plateformes n'ont pas (I), à condition de se transformer (II).

I. Des atouts réels pour résister

Une expérience irremplaçable. Grand écran, son, sortie collective : la salle offre ce que le canapé n'offre pas, et la reprise le montre, avec 180,4 millions d'entrées en 2023 (doc. 7).

Un modèle qui oblige les plateformes à financer le cinéma. La chronologie des médias protège la salle et les plateformes doivent investir dans la création française : elles deviennent des partenaires autant que des concurrentes.

Une complémentarité déjà visible. Les plateformes donnent une seconde vie aux films français, dont sept figuraient au top 10 non anglophone de Netflix (doc. 2).

II. Une résistance qui suppose de se transformer

Le prix et l'offre. Une sortie familiale coûte de 50 à 100 € (doc. 6) : abonnements, tarifs jeunes et films plus variés sont indispensables pour reconquérir les 15-24 ans, très attirés par les plateformes.

Les salles et le financement. Les exploitants doivent moderniser leurs salles malgré la hausse de l'énergie, et le CNC doit sécuriser ses ressources, qui reposent sur la fréquentation.

Conclusion. Le cinéma ne disparaîtra pas plus qu'il n'a disparu face à la télévision ou à la vidéo ; il devra coexister avec les plateformes. Sa survie dépend moins de la technologie que de sa capacité à attirer de nouveaux publics.

Autre position possible · Défendre que les plateformes l'emporteront : leur offre s'adapte aux attentes et coûte moins cher, tandis que le soutien public au cinéma pèse sur des finances publiques contraintes. Elle est tout aussi recevable si elle est argumentée et illustrée.

FIN DU PACK · ANALYSE DE DOSSIER

Et maintenant, à vous !

Relisez les pièges de chaque fiche, refaites les questions ratées quelques jours plus tard, puis entraînez-vous sur les sujets officiels en temps réel. La régularité compte plus que la durée : un peu chaque jour vaut mieux qu'une longue séance la veille.

LE JOUR J : LA LISTE À COCHER

- ☐ **Votre convocation.** Imprimée, avec l'adresse exacte du centre d'examen. Repérez le trajet la veille.
- ☐ **Une pièce d'identité.** En cours de validité : sans elle, l'accès à la salle peut être refusé.
- ☐ **Le matériel autorisé.** Stylos à encre noire ou bleue, de rechange. Vérifiez sur la convocation si la calculatrice est admise.
- ☐ **Une montre.** Pour suivre votre plan sur les 3 heures de l'épreuve, relecture comprise.

LA COLLECTION COMPLÈTE

Le tronc commun AD, QCM et oral réunis	**Analyse de dossier** Épreuve écrite n° 1	**Connaissances générales** QCM de l'épreuve n° 2
Français QCM de l'épreuve n° 2	**Mathématiques et raisonnement logique** QCM de l'épreuve n° 2	**Sciences économiques et sociales** Option QRC
Comptabilité et analyse financière Option QRC	**Droit** Option QRC	**Mathématiques** Option QRC
Histoire, géographie, géopolitique Option QRC	**Oral d'admission** Épreuve d'admission	

UNE ERREUR, UNE QUESTION ?

Si vous repérez une erreur ou un point à préciser, écrivez à **contact@lessentiel-concours.fr** : chaque signalement améliore la prochaine version.

PARTAGEZ-LE

Ce document est gratuit. Vous pouvez le transmettre librement à d'autres candidats, sans le modifier ni le vendre (licence CC BY-NC-ND 4.0).

L'Essentiel Concours

Ici... on va à l'essentiel. Bon courage !
Initiative indépendante : ce document n'est pas une publication officielle de la DGFiP.